

LE JOURNAL

de la CCPV

N°7 Décembre 2011

Bilan touristique de l'année



Les aides à la rénovation de l'habitat



Les services de l'équipe technique



Le fonctionnement des ordures ménagères



Aillevans - Athesans - Etroitefontaine - Autrey Le Vay - Bevenge - Bonnal - Crevans et La Chapelle Les Granges - Esprels - Fallon - Georfans - Gouhenans - Grammont - Granges La Ville - Granges Le Bourg - La Vergemne - Longeville - Les Magny - Marast - Mélecey - Mignavillers - Moimay - Oppenans - Oricourt - Pont sur l'Ognon - Saint Perjeux - Saint Sulpice - Secenans - Senargent Mignafans - Tressandans - Vellechevreux et Courbenans - Villafans - Villargent - Villers-la-Ville - Villersexel

Sommaire

Edito.....	2
Zoom sur Mignavillers.....	2
Maud, en charge des syndicats.....	3
Bilan touristique 2011.....	4
Habitat, les aides à la rénovation thermique.....	5
Les services de l'équipe technique.....	6
Les ordures ménagères, le bac jaune.....	7
Dernière minute :	
Le périscolaire à Athesans..	8
La Flûte Enchantée.....	8
Distribution du journal.....	8
Contacts.....	8

Le Journal de la CCPV
Magazine de la Communauté de Communes
du Pays de Villersexel

N°7 - Décembre 2011 - Gratuit

144 rue de la Prairie
70110 Villersexel
Tél. : 03 84 20 54 50
Mail : contact@cc-villersexel.fr

Directeur de la publication :
P. Porrachia

Rédaction : CCPV

Conception : CCPV

Crédit photos : CCPV

Impression : Repro System

Ce numéro est tiré à 3750 exemplaires
Dépôt légal ISSN : 2110-1808



Les Communautés de Communes existent pour développer des services d'intérêt général qui dépassent l'intérêt d'une seule commune. C'est ainsi que le développement des animations du périscolaire fait l'objet actuellement d'une attention particulière.

Deux autres compétences des Communes, transférées à la CCPV, concernent la problématique de la préservation de la ressource en eau potable ; on est bien là aussi dans l'intérêt général. Il s'agit d'une part, de la réhabilitation des anciennes décharges publiques municipales recensées grâce aux informations fournies par les Maires ; et d'autre part, de la surveillance des installations d'assainissement autonome (fosses septiques...), des habitations non reliées à un système de traitement collectif (station d'épuration, lagunage, rhizosphère, ...).

La réhabilitation des anciennes décharges publiques municipales sera achevée fin 2012,

avec le soutien du Conseil Général et de l'ADEME (Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie).

Un nouveau service appelé SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est en cours de transfert des Communes vers la CCPV et sera assuré dès 2012. Toutes les installations autonomes devront être contrôlées périodiquement afin d'en vérifier le bon fonctionnement. Un règlement de service et des réunions publiques prochaines répondront aux interrogations de chacun dans ce nouveau domaine.

En exerçant ces deux compétences, obligatoires auparavant par les Communes, la CCPV assume bien sa fonction de service public, pour l'intérêt général.

A l'approche de la nouvelle année, je vous souhaite, au nom de tous les délégués et du personnel de la CCPV, des fêtes de Noël sereines dans une ambiance familiale chaleureuse et une année 2012 débordante de bonheur, de santé et de prospérité.

Ernest SCHAËR
Président de la CCPV

Zoom sur... Mignavillers

Le site de Mignavillers est occupé depuis fort longtemps, à la période néolithique, puis à la période romaine. Au Moyen Age, Mignavillers est sous la coupe de la seigneurie de Granges. Au XIXe siècle, la commune fusionne avec Granges-le-Bourg, puis avec Granges-la-Ville, puis est rétablie commune en 1835. Mignavillers appartient à la paroisse de Granges-la-Ville : il n'y a pas d'église à Mignavillers, mais juste un clocheton sur le toit de l'ancienne mairie. L'architecture des maisons du village est caractérisée par le grès rose des Vosges.

Au cœur du village se trouve un étang où la pêche est autorisée par la société de pêche La Valoise, les week-ends, jours fériés et pendant le mois d'août. Un concours de pêche s'y déroule tous les ans, durant la 1^{ère} semaine de mai. Le départ du sentier de randonnée de la Seigneurie de Granges se situe près de



Départ du sentier de randonnée de la Seigneurie de Granges

l'étang. Il comporte 2 boucles et une variante (topoguide disponible à l'office de tourisme). Le village est doté d'un gîte rural équipé pour les personnes handicapées pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes.

L'association *Les Greutâles* propose tous les ans un vide grenier, le samedi le plus proche du 21 juin, et un méchoui la 1^{ère} quinzaine de juillet. Le nom de l'association a été donné en souvenir du carnaval, durant

lequel les mariés de l'année recevaient chez eux les gens déguisés.

En novembre dernier, Mignavillers a accueilli la Bulle à Spectacle. Cette scène gonflable et itinérante a été conçue dans l'esprit des saltimbanques itinérants d'autrefois. Facile à monter et à transporter, elle permet d'apporter le spectacle vivant dans les petites communes du département.

C.D.

1 agent / 1 service

Maud Tailhardat, en charge des syndicats intercommunaux

Titulaire d'un Master I Contentieux en Droit, Maud est en poste à la CCPV depuis mai 2010. Elle est chargée de la gestion de 3 syndicats intercommunaux :

- le syndicat intercommunal des eaux (SIE) de la Bassole,
- le syndicat intercommunal des eaux des 7 communes,
- le syndicat intercommunal du collège, qui concerne la gestion du gymnase de Villersexel.

Dans l'exercice de ses missions, elle est en relation avec les entreprises titulaires de la délégation de service public de production et distribution de l'eau potable.

En effet, les deux syndicats d'eaux ont, depuis quelques années, délégué leur compétence eau à *Veolia Eau* pour le syndicat de la Bassole et à *Gaz et Eaux* pour le syndicat des 7 Communes. Ainsi, les usagers doivent, en cas de réclamation, s'adresser à ces sociétés, et non plus au secrétariat des syndicats.

Le suivi et l'élaboration budgétaire et financière, les procédures de marchés de travaux et l'organisation des conseils syndicaux sont aussi des tâches à effectuer au quotidien.

Concernant le syndicat du Collège, une collaboration est nécessaire avec les différentes associations des environs, facilitée par l'agent en charge de



Maud vous accueille au 1^{er} étage de la Mairie de Villersexel du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15.

l'entretien du gymnase, Robert Duffet. Par ailleurs, des connaissances en matière de gestion du personnel sont nécessaires puisque le syndicat du Collège emploie un agent titulaire et ponctuellement des agents contractuels.

L'année 2012 prévoit de grandes perspectives, avec notamment des travaux importants dans les deux syndicats d'eaux, désireux d'améliorer la qualité du service, mais aussi le projet de regroupement des deux syndicats d'eaux.

Les démarches administratives ont déjà été entamées, et l'arrêté préfectoral d'autorisation de fusion devrait parvenir début 2012, si la majorité des communes adhérentes aux syndicats d'eaux donnent leur accord.

Le SIE de la Bassole regroupe les communes d'**Autre-le-Vay, Esprels, Marast, Moimay, Pont sur l'Ognon, Valleriois-le-Bois et Villersexel**, soit 2917 habitants pour 1420 abonnements.

Le SIE des 7 Communes jouxte le SIE de la Bassole. Il regroupe les communes de **Beveuge, Georfans, Longevelle, Saint-Ferjeux, Saint-Sulpice, Villafans et Villers-la Ville**, toutes membres de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel, soit 795 habitants pour 480 abonnés.

Le SIE de la Bassole et le SIE des 7 Communes sont interconnectés et se sont déjà mutuellement alimentés en eau, notamment :

- lors de la construction de la station d'ultrafiltration du SIE des Sept Communes
- plan Vigipirate ou fuites exceptionnelles au SIE de la Bassole.

A retenir

Les locaux des syndicats intercommunaux se situent désormais au 1^{er} étage de la Mairie de Villersexel.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15.

➔ Syndicat d'Eau des 7 Communes Gaz et Eaux

Tél : 0 810 477 477
(24h / 24 et 7j/7)

➔ Syndicat d'Eau de la Bassole Veolia

Tél : 0 810 000 777
(24h / 24 et 7j/7)

➔ Syndicat du Collège

Place de l'Hôtel de Ville

70110 Villersexel

Tél : 09 61 23 62 77

syndicats@cc-villersexel.fr

Mardi : 8h-12h / 13h15-16h15



Station d'ultrafiltration de l'eau à Saint-Sulpice



Bilan touristique 2011

Un bilan plutôt positif

Cet été, la fréquentation à l'OT a été marquée par les aléas de la météo. Au printemps, la fréquentation a augmenté. Mais l'été frais et pluvieux a fait baisser les chiffres. Au final, les statistiques sont stables par rapport à 2010.

L'OT a proposé cet été deux Mardis du Terroir. En juillet, près de 90 personnes s'étaient réunies pour une balade guidée sur le sentier de randonnée du Tacot. Le 9 Août, Mignavillers accueillait l'animation dans une ambiance très artistique. Patrick et Sylviane Babka ont présenté leurs créations peintes et sculptées à un public conquis par leur savoir faire.

Au mois d'août, l'OT a vu arriver Charlotte Monget, venue en renfort pour la haute saison. Titulaire du BTS Tourisme, Charlotte effectuait sa seconde intervention au sein de l'OT.



Charlotte Monget à l'accueil de l'Office de Tourisme



Patrick Babka, à droite, expose ses sculptures lors du Mardi du Terroir à Mignavillers



Notre espace sur le stand de Destination 70 au salon de Colmar 2011

L'accent sur la promotion

En 2011, l'OT s'est concentré sur la promotion. L'OT a donc répondu à l'appel du collège de Villersexel lors du Carrefour des Métiers afin de présenter aux élèves les différentes missions d'un office de tourisme.

En juillet, les membres du Comité d'Exploitation se sont mobilisés afin d'assurer la présence de l'OT sur le village du Tourisme à Luxeuil. Pour l'hiver 2011-2012, deux salons sont prévus avec Destination 70 : le salon de Colmar qui a eu lieu pendant le pont du 11 Novembre et le salon de Lille, en février 2012, qui permettra de toucher une clientèle plus lointaine mais très prometteuse pour notre territoire.

Des supports de communication

Afin d'être visibles sur ces salons, l'OT a investi dans des supports de communication.

L'OT s'est équipé d'un présentoir pliant, facile à emmener sur les salons, et d'une petite télévision permettant de diffuser des photos de notre territoire.

D'autre part, plusieurs affiches déroulantes - ou kakémonos - ont été réalisés. Les visuels reprennent la charte graphique de la CCPV, et mettent en avant le canoë, la baignade, la randonnée, le patrimoine, et la gastronomie.

La carte touristique du Pays de Villersexel a également vu le jour cet été. Elle se glisse dans la poche et regroupe toutes les infos utiles à l'organisation de vos prochaines escapades : hébergement, restauration, patrimoine, visites, loisirs, points de vue.... Gratuite, elle est disponible à l'office de tourisme.

C.D.

Rénover vos logements grâce aux aides de l'ANAH et du Conseil Général

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel a signé un contrat HABITAT 2020 avec le Conseil Général de la Haute - Saône. Dans ce cadre, des actions sur l'habitat privé ont été identifiées. Des aides sont possibles :



pour qui ?

Pour un logement de plus 15 ans, vous pouvez solliciter des aides soit :

- Pour votre **résidence principale**, selon des conditions de revenus et de ne pas avoir signé un Prêt à Taux Zéro acquisition depuis moins de 5 ans.
- Pour un **logement locatif** existant ou remis sur le marché, conventionné après travaux et sur la base d'un diagnostic d'évaluation de l'état avant travaux.

Un accompagnement financier pourra vous être proposé pour :

- Réaliser des travaux **d'économies d'énergie**
- **Adapter** votre logement à la perte d'autonomie
- Remettre un logement **aux normes de confort et de sécurité**
- **Rénover ou aménager** un logement locatif



pour quoi ?



Le programme « HABITER MIEUX »

Vous êtes **propriétaire occupant** et vous souhaitez réaliser des **travaux de rénovation thermique** pour mieux vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergies ?

Bénéficiez (sous condition de ressources) d'un **accompagnement personnalisé ainsi que de subventions complémentaires.**

PRIME DE 1100 € en complément des subventions de 20 à 35 % du montant des travaux (plafonnés à 20000 €).

Si la **CCPV** adhère à ce programme*, s'ajouteront aux 1100 € une prime de 500 € de la CCPV et une prime de complément de 500 € d'«Habiter Mieux».



* une étude est en cours pour adhérer à ce programme

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Conseil Général de Haute - Saône
Service logement

03.84.95.77.24
cyril.bouvier@cg70.fr

Direction Départementale des Territoires
Service de l'ANAH

03.63.37.92.00
ddt-suh-bfpl-anah@haute-saone.gouv.fr

Habitat & Développement 70
Opérateur agréé pour la constitution des dossiers de demande de subventions

03.84.75.94.46
hd.70@hd70.com





Les services de l'équipe technique

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel dispose d'une équipe technique de quatre agents.

Cette équipe intervient dans les Communes à leur demande pour réaliser des interventions diverses. Les agents sont polyvalents et interviennent en espaces verts, voirie, éclairage public, eau potable, assainissement...

Les Communes réduisent ainsi leurs coûts de maintenance et d'entretien.

Le regroupement d'une équipe au niveau intercommunal permet de disposer d'un matériel spécifique (nacelle, mini-pelle, tracteur, tondeuse...) et de jouer pleinement la carte de la solidarité pour les petites Communes.

L'équipe se rend particulièrement disponible pour toutes les interventions d'urgence. Vous pouvez parfois les voir y compris les jours fériés pour réparer des fuites d'eau ou déneiger, saler les voies.

Les agents réalisent également les travaux de maintenance des



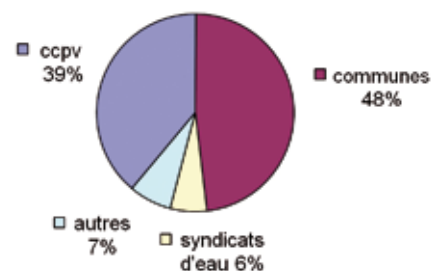
L'équipe technique (de gauche à droite) : Dominique Ragot, Philippe Kempf, Bernard Gamet et Gérard Boudot, chef d'équipe.

bâtiments, d'espaces verts, de petit entretien sur la voirie communautaire pour la Communauté de Communes.

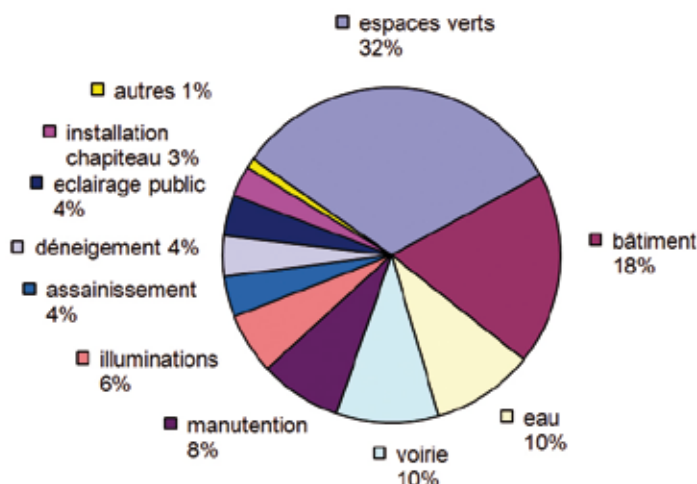
Ils effectuent une véritable mission de service public à destination des Communes et de leurs usagers.

S.D.

Répartition par organisme commanditaire des interventions de l'équipe technique (août 2010-juillet 2011)



Répartition par domaine des interventions de l'équipe technique (août 2010-juillet 2011)



Une tenue de sécurité adéquate est indispensable pour certains travaux (ici du desherbage).

Le fonctionnement et la tarification des ordures ménagères

Le 1^{er} janvier 2012, le bac jaune remplacera définitivement les points d'apports volontaires (sauf verre, vêtements). Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler le fonctionnement des ordures ménagères sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel.

Fonctionnement

Les Ordures Ménagères sont gérées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel par le SICTOM de Villersexel (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement Ordures Ménagères) basé à Esprels.

La collecte des déchets ménagers est la partie la plus importante et la plus visible de l'activité du SICTOM. Par ailleurs, le syndicat s'occupe également de la gestion de la déchetterie d'Esprels et mène des actions de communication sur la gestion des déchets.

Tarification

La redevance se décompose en deux parts pour toutes les adresses des bénéficiaires du service :

- Une part fixe déterminée en fonction de l'importance du besoin de financement des coûts de collecte (100 euros au 01 janvier 2011).
- Une part variable basée sur la facturation de chaque kilogramme collecté (23 cents par kilo au 01 janvier 2011).

La redevance des ménages fait l'objet de deux facturations par an :

- 1^{ère} facturation en janvier comprenant la moitié de la part fixe (50 euros) et la part variable du dernier semestre écoulé.
- 2^{ème} facturation en juillet basée sur le même principe.



Camion-benne

Bac Jaune

Au cours de ce dernier trimestre, chaque foyer a reçu un nouveau bac de couleur jaune. Ces bacs vont remplacer les points d'apports volontaires (PAV).

Ils ont été distribués par les communes à leurs habitants.

Suite à notre enquête de décembre 2010, 350 foyers n'ont pas souhaité obtenir un nouveau bac jaune pour la collecte sélective. Or, depuis le démarrage du tri sélectif au porte à porte, nous avons constaté que certains bacs n'étaient pas compatibles et ne pouvaient donc être ramassés.



Si votre bac ne ressemble pas à celui de la photo ci-dessus, vous pouvez contacter l'ambassadeur du tri, basé au SICTOM au **03.84.20.37.10** pour définir une solution.

Attention :

Si votre bac jaune ne peut être collecté, vous devrez vous rendre en déchetterie pour évacuer vos déchets.

Le bac jaune n'est pas pesé et n'a pas d'incidence sur le coût des ordures ménagères.

Pour rappel, le bac jaune doit être utilisé pour :

Papier, carton, magazine, flacon, plastique, brique, boîte de conserve, canette métallique ...

La collecte des bacs jaunes s'effectue en alternance avec la collecte des bacs gris et en fonction des semaines paires et impaires du calendrier.

Les communes de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel ont été classées selon 5 secteurs :

Semaines Paires : Bac Jaune
Semaines Impaires : Bac Gris
Mardi
BEVEUGE
CREVANS ET LA CHAPELLE
GEORFANS
GRANGES-LA-VILLE
GRANGES-LE-BOURG
LES MAGNY
MIGNAVILLERS
SAINT-FERJEUX
SECENANS
SENARGENT-MIGNAFANS
VELLECHEVREUX ET COURBENANS
VILLARGENT
VILLERS-LA-VILLE
Jeudi
SAINT-SULPICE
VILLAFANS
VILLERSEXEL

Semaines Paires : Bac Gris
Semaines Impaires : Bac Jaune
Lundi
BONNAL
TRESSANDANS
Mardi
AILLEVANS
ATHESANS-ETROITEFONTAINE
AUTREY-LE-VAY
ESPRELS
GOUHENANS
LA VERGENNE
LONGEVILLE
MARAST
MOIMAY
OPPENANS
ORICOURT
PONT SUR L'OGNON
Jeudi
FALLON
GRAMMONT
MELECEY

Les bacs doivent être présentés à 21h au plus tard la veille au soir.

Dernière minute

Périscolaire d'Athesans

Un architecte a été retenu par la Communauté de Communes du Pays de Villersexel afin de construire le centre périscolaire d'Athesans.

Le bâtiment, d'une superficie de 300 m², se situera dans l'actuelle cour de l'école ce qui permettra aux enfants d'accéder directement au centre depuis l'école.

Le projet avance à grand pas puisque l'avant projet définitif a été dévoilé au mois de novembre.

Le centre périscolaire aura une capacité d'accueil de 60 enfants. L'ouverture de ce dernier est prévue pour l'automne 2013. Dans un premier temps, il fonctionnera uniquement durant les périodes scolaires. Cependant, la Communauté de Communes du Pays de Villersexel envisagera une ouverture hors période scolaire en fonction de la demande.



Insertion paysagère du bâtiment périscolaire d'Athesans par rapport à l'école actuelle.

La Flûte Enchantée

Cet été, la crèche s'est un peu transformée ...

En effet, un espace dédié aux repas a été installé.

Afin de fournir un repas complet à tous les enfants, une cuisine professionnelle a été mise en place pour la remise en température des plats fournis par la société *Compass Group* de Saint-Rémy.

Les enfants disposent d'un nouveau coin repas et d'une nouvelle pièce de vie.



Le nouveau coin repas où les enfants découvrent des goûts et des saveurs variés.

Distribution du journal

Dès la parution du Journal, avec les 3 vices-présidents, nous distribuons le Journal aux communes. Ce sont elles ensuite qui le déposent dans vos boîtes à lettres.

Je tiens à remercier tous les maires qui participent à la diffusion rapide du Journal de la CCPV dans leurs communes.

Cette information en direction de vos administrés est intéressante pour faire connaître la Communauté de Communes, ses actions, ses projets et sa vie.

Merci à tous pour votre coup de main.

*Pierre Porrachia, Vice-président
en charge de la Communication,
Directeur de la publication*

Communauté de Communes du Pays de Villersexel

144 Rue de la Prairie - BP 43
70110 Villersexel
Tél : 03 84 20 54 50
contact@cc-villersexel.fr
www.cc-villersexel.fr
Lundi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h

Office de Tourisme

D'octobre à mars :
144 rue de la Prairie - 70110 Villersexel
Tél : 03 84 20 59 59
contact@ot-villersexel.fr
www.ot-villersexel.fr

Espace Public Numérique

Tél : 06 72 31 39 47
epn@cc-villersexel.fr

Multi-accueil "La Flûte Enchantée"

Rue de Schönau - 70110 Villersexel
Tél : 03 84 20 57 88
creche@cc-villersexel.fr
Lundi au Vendredi : 7h-18h30

Périscolaire de Villersexel

248 rue du 13 septembre 1944
70 110 Villersexel
Tél : 03 84 20 18 72
francasvillersexel@orange.fr
http://francasvillersexel.over-blog.fr

Périscolaire d'Esprels

2 rue Bachin - 70 110 Esprels
Tél : 03 84 20 36 45
dragotta.andree@hotmail.fr

SICTOM

41 bis rue de la Gare - 70110 Esprels
Tél : 03 84 20 37 10
sictomvillersexel@wanadoo.fr
Lundi au Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h

Syndicat d'Eau des 7 Communes Gaz et Eaux

Tél : 0 810 477 477 (24h / 24 et 7j/7)

Syndicat d'Eau de la Bassolle Veolia

Tél : 0 810 000 777 (24h / 24 et 7j/7)

Syndicat du Collège

Place de l'Hôtel de Ville - 70110 Villersexel
Tél : 09 61 23 62 77
syndicats@cc-villersexel.fr
Mardi : 8h-12h / 13h15-16h15

Déchetterie

41 Rue de la Gare - 70110 Esprels
Tél : 03 84 20 53 07
Horaires jusqu'au 31 mars 2012 :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi :
9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Mardi : fermée